

POLITIQUE. Les trophées de la Marianne de la parité des EPCI ont été remis hier à Valognes par l'association Elles aussi

« Cette opération se veut militante, mais aussi valorisante »

« **CETTE** opération se veut militante, mais aussi valorisante », souligne Véronique Genelle. La coprésidente, avec Reine Lépiney, du réseau national Elles aussi était présente hier à Valognes pour remettre la Marianne de la parité à neuf EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) normands.

« Fondée en 1992, notre association est une réunion d'associations de femmes (Action catholique, Alliance des femmes pour la démocratie, Union féminine civique et sociale, Femmes d'Alsace, Femmes et élues de la Manche, Femmes élues de l'Isère, Femmes élues de la Loire), dont les exigences couvrent trois domaines : parité à toutes les élections sans exception ; stricte limitation des mandats dans l'espace et dans le temps ; modernisation du statut de l'élue », explique la Nordiste.

Neuf récipiendaires parmi 69 intercommunalités

La Marianne de la parité fait partie des actions phares du réseau. Chaque année, depuis 2015, des trophées sont décernés pour mettre à l'honneur les intercommunalités « qui n'attendent pas les obligations réglementaires pour appliquer ou



Lors de la remise des trophées de la Marianne de la parité hier dans le salon Marcel-Audouard de la mairie de Valognes. Corinne GALLIER

tendre vers le principe de la parité dans les assemblées et les exécutifs, avec une politique volontariste en la matière », et « encourager les autres à s'engager dans cette voie ».

Le palmarès a été effectué à partir d'une étude menée pour le mandat 2020-2026 par Elles aussi, en collaboration avec des étudiants de Sciences Po.

« Concernant la proportion de femmes dans les conseils communautaires, on remarque qu'il y a de grandes disparités », note Véronique Genelle.

Dans les 16 EPCI du Calvados, la représentation féminine va en effet de 28 à 44 % (une présidente), dans les 12 EPCI de l'Eure, le pourcentage est de 24 à 38 % (une présidente), dans les 8 EPCI de la Manche, la proportion va de 27 à 42 % (aucune présidente), dans l'Orne et ses 16 EPCI, elle est de 14 à 40 % (deux présidentes), et dans les 18 EPCI de Seine-Maritime, l'écart est de 16 à 50 % (deux présidentes).

Les 69 intercommunalités que compte la Normandie, après avoir été épluchées, ont recueilli,

en fonction de plusieurs critères, des notes allant de - 30/100, pour celles qui ont une grande marge de progrès, à 85/100, pour les plus vertueuses.

Les neuf qui tirent le mieux leur épingle du jeu sont : l'intercom de la Vire au Noireau (Calvados), la communauté de communes Roumois Seine (Eure), la communauté de communes de Granville Terre et Mer (Manche), la communauté d'agglomération de Saint-Lô (Manche), Villedieu Intercom (Manche), les communautés de communes Des Col-

lines du Perche normand (Orne), Terres d'Argentan (Orne), du Pays fertois et du Bocage carrougien (Orne) ainsi que la Métropole Rouen Normandie.

« Une gouvernance équilibrée est une gouvernance plus efficace. Nous pouvons nous réjouir des progrès réalisés, mais l'engagement des femmes dans la vie publique reste un défi et l'égalité un combat au quotidien », a déclaré Brigitte Gasseau, vice-présidente pour Terres d'Argentan Interco, résumant bien les discours de ses collègues mer-

credi à Valognes.

« Sans flagornerie, je trouve que l'engagement des femmes en politique est une très bonne chose, la parité a beaucoup progressé, même s'il reste encore du chemin à faire. Avant, la politique était faite par les hommes et pour les hommes. Or, nous avons besoin d'être ensemble pour construire notre avenir commun », a martelé, en préambule, Jacques Coquelin, maire de Valognes.

Bientôt un label

« L'idée serait que tout cela fasse tâche d'huile grâce à votre action politique, quotidienne et de longue haleine », a conclu Véronique Genelle à l'adresse de ses consœurs. Elle a évoqué par ailleurs le projet de la création d'un label spécifique.

La remise de trophées Marianne de la parité dans notre département tombe bien : « Cette année, nous allons en effet célébrer, à travers notamment une conférence et l'inauguration d'un square, la première femme élue maire dans la Manche en la personne d'Angèle Amoureux (maire de Saint-Jean-des-Baisants, près de Saint-Lô, et décédée en 1964) », annonce Juliette Hurlot, la présidente de Femmes et élues de la Manche et première édile de Clitourps.

● Corinne GALLIER